

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 20 (1973)
Heft: 10

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Jeunesse et protection civile

Les yeux braqués sur l'écran panoramique de notre monde en mutation, il arrive que notre jeunesse s'interroge sur un avenir proche ou lointain qui se peuple, hélas! de «certitudes illusoires» aussi décevantes qu'inattendues.

Depuis que les mass-média ont fait éclater nos frontières, ce même monde n'a plus pour elle — notre jeunesse — ces lointains perdus que lui prêtait son imagination d'enfant peuplée de féerie et de rêve. Pour elle aussi l'univers s'est rapetissé aux dimensions d'une actualité toujours plus cruellement attentive aux spasmes de ces éternels mourants que sont les humains. Dès lors, peut-on s'étonner qu'elle aussi finisse par prendre le vent, par se mettre dans le nez cette «odeur obsédante de l'inévitable» dont elle trouve le relent dans les horreurs étalées jour après jour. Qui pourrait, enfin, l'empêcher de penser

qu'aux confins si rapprochés ne se déclenche cette menace monstrueuse ensilée par tonnes et mégatonnes dans le ventre des satellites, des sous-marins atomiques et des alvéoles terrestres? Qui ne comprendrait, pour tout dire, son inquiétude et ne chercherait à l'associer à cette réponse que représente la protection civile, ne serait-ce que pour rendre aux hésitants un certain goût de vivre qu'ils ont fini par perdre dans le dédale de leurs jeunes années. Car, telle se veut enfin, notre protection civile, l'appel à la volonté de chacun, jeune ou adulte, soucieux de la survie de sa génération et de celles qui vont suivre. Peut-on faire appel, en vain, à la générosité, à la disponibilité instinctive de nos jeunes que requièrent déjà, avec combien d'astuce, les adeptes d'une certaine philosophie du désordre, d'un certain idéal de fraternité dont la route

finalement ne pourrait que les conduire à ces «certitudes illusoires» évoquées en tête de ces lignes.

Sans doute, les époques troublées ont toujours posé aux responsables de la survie de nos démocraties de l'ouest européen de graves problèmes et, en particulier, cette nécessité de faire appel à la conscience de tous ceux qui en partagent les valeurs, y compris nos jeunes, sans avoir à les barder d'obligations de tous ordres qui aliéneraient leurs dernières libertés! Aussi est-ce le moment de rappeler à nos garçons et à nos jeunes filles que leur liberté finit là où celle des autres commence et que les programmes de défense civile inclus dans la scolarité des républiques de l'Est devraient les amener à comprendre toute la valeur de leur adhésion volontaire à la cause de la protection. Nul, aujourd'hui, n'est mieux à même qu'un jeune d'estimer la grandeur du geste qui sauve, la délicatesse de la main qui soigne, l'effort du dévouement qui libère, non seulement dans le vent de la tempête mais jusque dans les profondeurs de ces derniers îlots de survie que seront peut-être un jour nos abris.

G. Bise



Voir aussi notre article en langue allemande sur ce thème, aux pages 341—355 et 380—381. Le thème «Jeunesse et Protection civile» sera traité aussi en détail en langue française au cours de l'année 1974.

Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens
Organisme intercommunal de protection civile

Annonce de place vacante:

Fonction:

Chef interlocal de la protection civile

(Emploi à plein temps)

pour succéder au titulaire actuel ensuite d'une prochaine retraite.

Nature de la fonction:

Direction technique et administrative de l'organisme intercommunal de protection civile.

Tâches définies par la législation fédérale et cantonale sur la protection civile.

Conditions:

- être de nationalité suisse
- avoir une réputation intacte et être en bonne santé
- justifier d'une bonne instruction générale.

La préférence sera donnée à un candidat ayant le sens du commandement, de l'organisation technique et tactique de la protection civile et de bonnes connaissances administratives.

Les postulants pourront être appelés à subir un examen pédagogique et médical.

Inscriptions:

Offres manuscrites à adresser au Greffe municipal de Renens, avec curriculum vitae, photo, copies de certificats et diplômes, jusqu'au 10 novembre 1973.

Le cahier des charges de la fonction peut être consulté ou obtenu au Greffe municipal de Renens.

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétaire municipal de Renens, tél. 34 21 21.

Entrée en fonction: A convenir.
1020 Renens, le 10 octobre 1973

Greffé municipal
de Renens



Plans généraux et de secteur

Nous les établissons avec le plus grand soin. Sur demande nous réduisons, agrandissons ou copions vos plans dans le tirage désiré et sur le papier de votre choix. Nos spécialistes travaillent vite et bien. Notre longue expérience et nos installations des plus modernes jouent également un rôle essentiel. L'établissement de plans est très important pour la prévention de catastrophes. Il n'est pas rare que ceci pose de sérieux problèmes aux petites communes notamment. Venez nous voir à la Zieglerstrasse 34 ou téléphonez-nous au 031 25 92 22 (15). C'est avec plaisir que nous vous conseillerons et rechercherons la solution financière la plus avantageuse pour vous.

Atelier de reproductions

AERNI-LEUCH SA, 3000 Berne 14